

Rapport Cité de l'énergie

Ré-Audit de la Ville de Bulle

Chapitre 2: Demande de renouvellement du label Cité de l'énergie®

Etabli le: 01.07.2015

La Ville de

Bulle

Représentée par le syndic de la Ville

Yves Menoud

demande à l'Association Cité de l'énergie® de lui décerner

le label Cité de l'énergie®

<http://www.citedelenergie.ch/nc/fr/les-cites-de-lenergie/detail/entry/Energiestadt/show/bulle/>

Représentant de la commune

Prénom Nom	Yves Grandjean
Fonction	Conseiller communal
Adresse	Grand-Rue 7, 1630 Bulle
Téléphone / Fax	026 919 18 00 / 026 919 18 09
e-mail:	secretariat@commune.bulle.ch

Personne de contact de la Ville

Prénom Nom	Vincent Accarisi
Fonction	Adjoint du Chef de département
Adresse	Rue de la Perreire 3, 1635 La Tour-de-Trême
Téléphone / Fax	026 919 18 40 / 026 919 18 49
e-mail:	departement.technique@commune.bulle.ch

Plus d'informations

<http://www.citedelenergie.ch/nc/fr/les-cites-de-lenergie/detail/entry/Energiestadt/show/bulle/>(Page Energie de la Commune)

Conseiller Cité de l'énergie

Prénom Nom Hervé Rychtarik
Fonction Collaborateur
Adresse Planair SA – Crêt 108a – CH-2314 La Sagne
Téléphone / Fax 032 933 88 40 / 032 933 88 50
e-mail: herve.rychtarik@planair.ch

Résumé de l'évaluation

Nombre de points potentiels (potentiel spécifique à la commune)	461 Pt.	
Points nécessaires pour le label Cité de l'énergie® (50 %)	230,5 Pt.	
Points nécessaires pour le label european energy award® Gold (75 %)	345,8 Pt.	
Nombre de points atteints (points effectifs)	293,5 Pt.	63,7 %

Evolution et développement de la Ville en tant que Cité de l'énergie

Année	Statut	Potentiel	Effectif	En %	Version Management Tool	Version Aide à l'évaluation
2004	Etat des lieux	453 Pt	240 Pt	53%		
2007	Audit de certification	448 Pt	242 Pt	54%	V_2.5	2006
2011	1er ré-audit	438 Pt	269.3 Pt	61%	V_2.5	2009
2015	2ème ré-audit	461 Pt	293,48 Pt	63,7%	V_3.2	2014

Bases pour l'évaluation

Objectifs de la politique énergétique (qualitatif et quantitatif, basés sur la vision communale, les objectifs de la législature, le concept énergétique, etc.)

La Ville de Bulle dispose d'une croissance importante de sa population, consciente de la problématique énergétique, elle s'est dotée d'une **politique énergétique ambitieuse** depuis de longues années en incluant la **mobilité** qui est un enjeu lors d'un tel développement.

De plus, elle saisit les opportunités pour être toujours en pointe sur la thématique de l'énergie. Par exemple, grâce au programme de la confédération sur la mise en œuvre de la Société à 2000 Watts, elle a ancré ce concept dans sa politique énergétique et s'est fixée des objectifs chiffrés et qualitatifs pour relever le défi du changement climatique. Les objectifs, compatible avec les objectifs de la confédération et du canton, sont les suivant :

Valeurs de référence pour la CH (moyenne par habitant)	2005	2012	2020	2030	2035	2050	S2000W
Consommation d'énergie primaire (W/hab.)	6'300 (100%)	---	5'400 (86%)	---	4'400 (70%)	3'500 (56%)	2'000 (32%)
Emissions de gaz à effet de serre (t éq.-CO₂ / hab. / an)	8.5 (100%)	---	6.4 (75%)	---	4.2 (50%)	2 (24%)	1 (12%)
Canton de Fribourg	2005	2012	2020	2030	2035	2050	S2000W
Consommation d'énergie primaire (W/hab.)	6'300 (100%)	---	---	4'000 (63%)	---	---	2'000 (32%)
Cité de l'énergie Bulle	2005	2012	2020	2030	2035	2050	S2000W
Consommation d'énergie primaire (W/hab.)	---	6'085 (100%)	5'200 (86%)	4'000 (66%)	3'800 (62%)	3'400 (56%)	2'000 (32%)
Emissions de gaz à effet de serre (t éq.-CO₂ / hab. / an)	---	9 (100%)	7 (75%)	6 (67%)	4 (50%)	2 (24%)	1 (12%)

Tableau 1: objectifs de la politique énergétique de la Ville de Bulle

Pour mener sa politique énergétique, elle dispose d'outils très efficaces :

1. des **ressources humaines structurées** permettant la mise en œuvre du processus Cité de l'énergie,
2. **Gruyère énergie SA (GESA)** : société de distribution d'énergie et d'eau sur le territoire, considérée comme le bras armé de la Ville pour l'approvisionnement en énergie et en eau de la Ville,
3. **Le chauffage à distance** : géré par GESA et disposant d'une obligation de raccordement pour les bâtiments étant dans sa zone d'influence,
4. **un partenariat privilégié avec GESA** par une convention de mise à disposition d'un délégué à l'énergie.

De manière générale, la ville est sensible au développement durable en agissant dans ce sens dès que possible et en respectant des principes directeurs :

- **la durabilité** (prise en compte des aspects touchant le développement durable),
- **l'exemplarité** (adoption d'une attitude exemplaire dans toute action et réalisation),
- **l'efficacité** (recherche de rendements optimaux et élevés),
- **la créativité** (mise en place de processus et de solutions innovantes).

Aussi la demande de renouvellement du label Cité de l'énergie conforte et participe à la mise en œuvre de la politique énergétique de la Ville de Bulle

Principales activités pour les prochaines années (aspects originaux du programme de politique énergétique)

Depuis le dernier audit, la commune s'est vue décerner le label BYPAD pour les actions menées en faveur du vélo. Aussi, dans cette continuité, la Ville va mettre en œuvre les recommandations de BYPAD et continuer la réalisation d'actions sur la mobilité grâce au coaching d'un bureau externe.

De plus la ville va engager des actions pour une appropriation des thématiques Cité de l'énergie, en interne, par les collaborateurs de la commune. L'objectif étant de valoriser l'exemplarité de la Ville et d'associer les images suivantes :

- La Ville de Bulle utilise de manière rationnelle l'énergie,
- La Ville de Bulle exploite ses potentiels en énergies renouvelables.

De plus, la commune va également étudier la possibilité de disposer d'une personne en charge de la communication (partenariat ou augmentation des ressources humaines en internes) afin de sensibiliser tous les publics (entreprises, propriétaires, locataires, collectivités) afin de développer une culture des économies d'énergie.

Dès la réalisation du rapport « mise en œuvre de la Société à 2000 watts », il est apparu que Gruyère Energie SA (GESA) est un acteur important pour la transition énergétique. Aussi un partenariat fort a été mis en place entre GESA et la Ville de Bulle, des moyens humains ont été mis à disposition de la collectivité. Grâce à cela, GESA est un acteur incontournable dans le programme d'activités des prochaines années de la Ville pour le développement des actions en lien avec l'approvisionnement en énergie et en eau :

- réalisation et promotion de l'usage des énergies renouvelables à partir d'un cadastre solaire et d'un cadastre CAD,
- développement de courant vert certifié avec garantie d'origine locale,
- développement de bornes de recharge pour véhicule électrique,
- sensibilisation des différents publics aux économies d'énergie et à l'usage des énergies renouvelables.

